



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

Première Commission

1^{re} séance

Jeudi 4 octobre 2007 à 15 heures
New York

Président : M. Badji (Sénégal)

La séance est ouverte à 15 h 30.

Déclaration du Président

Le Président : Nous examinons aujourd'hui la question de l'organisation de nos travaux pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais tout d'abord souhaiter une très chaleureuse bienvenue à toutes les délégations qui participent aux travaux de la Première Commission à cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je me réjouis de pouvoir travailler avec vous tout au long de ces semaines. Nous avons un ordre du jour chargé, mais je compte bien que nous saurons mener nos travaux dans un esprit de coopération et, surtout, avec efficacité.

C'est en effet un grand honneur et un grand privilège pour mon pays, le Sénégal, et pour moi-même, d'avoir été élu à la présidence de cet important organe, la Première Commission, qui, comme vous le savez tous – et j'ai eu à le dire à une séance au niveau de la plénière – a gagné ces titres de noblesse et qui entend continuer cette belle tradition pour montrer la voie, la voie de l'efficacité, la voie de la revitalisation de notre Assemblée générale où les 192 États Membres sont bien représentés, car c'est ici que tous les États, grands ou petits, pauvres ou riches, ont une voix. J'entends bien, avec votre coopération et votre collaboration, permettre à toutes les délégations de

pouvoir le faire en toute indépendance, en toute souveraineté et en toute liberté.

Je vous suis profondément reconnaissant de la confiance que vous placez ainsi en ma personne et en mon pays, et avec votre appui, j'espère pouvoir mener à bien les travaux de cette Commission.

Il va sans dire que je compte largement sur la coopération de tous, individuellement, collectivement, au niveau des différents groupes régionaux ou groupes politiques, pour qu'ensemble, nous puissions dépasser ce qui pourrait nous diviser, pour ne retenir que ce qui nous réunit dans cette salle. Je m'appuierai également beaucoup sur mes collègues du Bureau avec qui j'ai déjà eu plusieurs séances. C'est vous-mêmes qui les avez déjà élus, à savoir les trois Vice-Présidents, M. Ricardo Morote, du Pérou; M. Roman Hunger, de la Suisse; et M. Bassam Darwish de la République arabe syrienne; et notre Rapporteur, M. Dainius Baublys, de la Lituanie. Je suis certain que la Commission tiendra le pari de pouvoir compter sur la sagesse et la compétence des uns et des autres, mais aussi sur le dévouement et la compétence des membres du Bureau.

Je sais aussi que je bénéficie de l'appui sans faille des membres du Secrétariat ici présents. Cette Commission bénéficiera une fois de plus du plein appui du Bureau des affaires de désarmement et du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, dirigés respectivement par M. Sergio Duarte, que je salue très chaleureusement et que j'ai

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



déjà eu l'occasion de rencontrer, et M. Muhammad Shaaban, que je salue également très chaleureusement. Enfin et surtout, la Commission aura le grand avantage de bénéficier des services de notre ancien collègue, M. Jarmo Sareva, qui est devenu un ami à force de travailler ensemble, et qui assure les fonctions de secrétaire de la Commission, et de tous ses collaborateurs expérimentés du secrétariat, que j'ai également eu le plaisir et l'honneur de rencontrer.

L'ordre du jour de la présente séance porte essentiellement sur l'organisation de nos travaux, et j'entends bien commencer à examiner cet ordre du jour.

Organisation des travaux

Le Président : Afin d'examiner les travaux de la Commission à la présente session, je voudrais tout d'abord appeler l'attention sur le document A/C.1/62/1, qui contient une lettre que le Président de l'Assemblée générale m'a adressée le 21 septembre 2007 pour m'informer qu'à sa 3^e séance plénière, l'Assemblée générale avait décidé de renvoyer pour examen à la Première Commission, durant la présente session, 18 points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale.

Avant d'aborder plus en détail le programme de travail et le calendrier qui figurent dans le document A/C.1/62/CRP.1, je voudrais rappeler que ce document est fondé sur le programme de travail et le calendrier indicatifs adoptés par la Commission le 30 octobre 2006, dans le cadre des efforts visant à revitaliser les travaux de l'Assemblée générale. Comme il est de coutume, le programme de travail actualisé présenté dans le document CRP.1 tient compte du programme de travail définitif de la plénière, notamment du fait que, cette année, l'Assemblée générale a commencé presque une semaine plus tard que l'année dernière.

Le programme de travail et le calendrier lui-même ont été établis conformément à la pratique établie et en tenant compte d'un certain nombre d'initiatives proposées ces dernières années, notamment par l'Assemblée générale dans sa décision 52/416 B, sur la revitalisation des travaux de la Première Commission. J'ai également tenu compte du paragraphe 36 de l'annexe à la résolution 51/241, qui se lit comme suit :

« La Première Commission et la Quatrième Commission ne siégeront pas en même temps; elles pourront envisager de se réunir l'une à la

suite de l'autre durant la session ordinaire de l'Assemblée générale. »

Toutefois, vous avez pu noter dans le CRP.1 que le mercredi et le jeudi de la deuxième semaine de la session de fond de la Commission, les 16 et 17 octobre, les séances du matin et de l'après-midi ont été attribuées à la Première Commission, qui doit également se réunir le matin et l'après-midi, les mardis 23 et 30 octobre. Cela est conforme à l'accord conclu l'année dernière par mon prédécesseur, M^{me} Mona Juul, que je voudrais saluer et à qui je voudrais rendre hommage pour l'efficacité et l'exemplarité avec lesquelles elle a dirigé les travaux de la Première Commission l'année dernière et pour sa collaboration avec son homologue de la Quatrième Commission, durant la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Conformément à la pratique établie, la Première Commission abordera ses travaux de fond le lundi 8 octobre 2007. Vous vous rappellerez que le Bureau a recommandé que la Première Commission achève ses travaux au plus tard le 2 novembre. La Commission consacrerait donc 24 séances au maximum, y compris la présente séance d'organisation, à l'examen des points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale lui a renvoyés. Ce nombre est le même qu'à la session de l'année dernière.

La Commission devra également examiner son programme de travail provisoire pour sa prochaine session et se prononcer sur la question, au titre du point 121 de l'ordre du jour, relatif à la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale. En ce qui concerne le point 129, « Planification des programmes », qui a été renvoyé à toutes les grandes commissions et à la plénière de l'Assemblée générale afin d'améliorer l'utilité des débats sur les rapports relatifs à l'évaluation, à la planification, à la budgétisation et aux activités de suivi, nous y reviendrons si l'Assemblée renvoie un rapport sur cette question à notre commission.

Je ferai tout mon possible pour que la Commission achève ses travaux dans les délais prescrits, conformément aux recommandations du Bureau. Je vous demande donc vraiment et avec insistance de coopérer pleinement à ces efforts que je me propose de déployer avec les membres du Bureau. Je rappelle qu'à la dernière session, la Commission disposait d'un total de 24 séances, dont 23 ont été utilisées pour examiner un total de 16 questions

relatives au désarmement. Je pense donc qu'avec la coopération et la collaboration des membres, nous pourrions nous acquitter de notre tâche dans les délais impartis.

Comme nous l'avons fait à des sessions antérieures, l'examen des points confiés à la Première Commission sera réparti en trois débats, comme on le voit dans le programme de travail et le calendrier proposés. Le premier débat – le débat général sur toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale – durera du 8 au 16 octobre, et occupera sept séances.

La liste des orateurs de ce débat est déjà ouverte, et je sais qu'un certain nombre de délégations se sont déjà inscrites. J'invite toutes les autres délégations à faire de même dès que possible, et je rappelle aux délégations qui le feront que l'utilisation d'une liste signifie qu'elles doivent faire tout leur possible pour être prêtes à intervenir éventuellement même une séance plus tôt, si jamais l'occasion s'en présentait, pour que nous puissions utiliser au maximum et avec efficacité le temps précieux qui nous est imparti.

Compte tenu du programme de travail et du calendrier publiés sous la cote A/C.1/62/CRP.1, je compte clore la liste des orateurs pour le débat général le mardi 9 octobre, à 18 heures. C'est un délai de rigueur que je prierais les membres de bien vouloir respecter. D'autre part, afin d'utiliser efficacement les ressources qui nous sont allouées, je voudrais demander aux délégations d'avoir l'obligeance de limiter leurs interventions à 10 minutes pour celles intervenant en leur nom propre, et à 15 minutes pour celles intervenant au nom de plusieurs délégations, notamment au nom des groupes régionaux ou groupes politiques et autres. D'ailleurs, j'ai l'intention d'avoir recours au système des « voyants lumineux », tel qu'on l'applique à l'Assemblée générale, mais j'espère ne pas avoir à recourir à ce système, qui gêne souvent les délégations qui interviennent. Je demande aux représentants de faire tout leur possible pour que nous puissions éviter de les perturber dans leurs interventions. Si la Commission achève son débat général à l'avance, c'est-à-dire avant la fin de la journée du mardi 16 octobre, je propose que nous passions alors à la phase suivante de nos travaux, afin, encore une fois, de gagner du temps.

Le deuxième débat de la Commission sera, comme les membres le savent, un débat thématique structuré consacré aux points de l'ordre du jour, ainsi

qu'à la présentation et à l'examen de tous les projets de résolution et de décision qui seront présentés au titre des points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale. Pour information préliminaire, à l'intention des délégations, un calendrier indicatif, fondé sur la pratique établie de la Commission pour la deuxième phase de ses travaux, a été communiqué à toutes les délégations dans le document A/C.1/62/CRP.2.

Ce débat s'étendra de la séance de l'après-midi du mercredi 17 octobre au vendredi 26 octobre, et il est prévu d'y consacrer 10 séances. Je reviendrai plus tard sur le programme du débat thématique, qui est une phase extrêmement importante de nos travaux. Afin de faciliter les travaux de la Commission et de prévoir des délais suffisants pour les délégations aux fins de consultations et de laisser suffisamment de temps au Secrétariat pour qu'il puisse s'occuper de l'établissement et de l'élaboration des projets de résolution dans toutes les langues officielles, la date limite pour le dépôt de projets de résolution et de décision est fixée au mercredi 17 octobre, à 18 heures. Nous entendons faire respecter ce délai, et j'espère que nous aurons la coopération des délégations sur ce point. J'entends respecter cette date limite et je demande instamment aux membres de nous aider à respecter ce délai qui peut contribuer à nous donner, une fois encore, suffisamment de temps pour que nous puissions nous consacrer aux questions de fond.

J'encourage aussi les délégations à présenter leurs projets de résolution ou de décision dès que possible, s'ils sont déjà prêts, afin de permettre aux délégations d'obtenir auprès de leurs capitales les instructions nécessaires et de mener à bien les consultations adéquates sur ces projets, pour que les textes finalement adoptés représentent le consensus le plus complet possible. Cela est important dans nos travaux ici, en plénière. Nous devons éviter d'élaborer ces projets en aparté pour venir les imposer aux différentes délégations ici en pleine séance.

Consacrons suffisamment de temps à échanger nos points de vue, consacrons beaucoup plus de temps à dialoguer, à donner nos points de vue, à échanger, à voir quels compromis peuvent être possibles pour nous aider à éviter au maximum les votes, si cela est possible, mais aussi, si nous devons aller au vote, pour savoir pourquoi nous le faisons et pourquoi nous n'avons pas été en mesure de nous entendre sur des projets de résolution qui portent tous sur des sujets qui nous tiennent à cœur. Nous sommes tous ici pour

défendre le désarmement, le promouvoir et pour œuvrer pour la sécurité internationale. Évitions donc de mettre les délégations devant le fait accompli et de pousser systématiquement la Première Commission au vote. Il est préférable, lorsque cela est possible, d'adopter nos projets de résolution par consensus, ce qui est dans l'intérêt de tous. Je le dis avec force, parce qu'il ne servira à rien de revitaliser l'Assemblée générale et de passer beaucoup de temps dans cette salle à parler de sujets qui nous tiennent tous à cœur, si nous ne sommes pas en mesure de nous écouter. La diplomatie passerait alors à côté de l'essentiel.

C'est important. J'espère que toutes les délégations auront à cœur de promouvoir le nouvel esprit que nous essayons d'insuffler dans tous les organes de notre Organisation universelle, et en particulier à la Première Commission, qui doit montrer la voie à toutes les autres commissions. Ce n'est pas pour rien qu'on vous appelle la Première Commission. Ce nom doit avoir tout son sens.

En outre, il est impératif que les délégations présentent dès que possible les projets de résolution qui pourraient avoir des incidences financières sur le budget-programme de notre Organisation. C'est une dimension que nous devons prendre en compte, car il est extrêmement important d'avoir une Organisation universelle efficace qui puisse utiliser au mieux les précieuses contributions que tous les États Membres mettent à sa disposition pour l'aider à promouvoir les nobles idéaux auxquels nos peuples et nos différents pays accordent tant d'importance. C'est important, et on n'insistera jamais assez sur cet aspect également important de nos travaux.

Je rappelle aux délégations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission doivent disposer de suffisamment de temps pour examiner les incidences d'un projet de résolution sur le budget-programme. Je sais que ces organes ont un calendrier extrêmement chargé, et il sera important de pouvoir leur présenter les projets de résolution qui ont une incidence financière pour que ces organes puissent, à leur niveau également, s'acquitter de leur tâche, qui est, comme les membres le savent, extrêmement importante.

Enfin, le troisième et dernier débat de la Commission, au cours duquel elle se prononcera sur tous les projets de résolution et de décision, aura lieu du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre. Je crois

que c'est une autre phase importante des travaux de la Commission. D'ailleurs, six séances sont prévues à cet effet, et cela nous paraît substantiel par rapport au nombre de séances allouées à la Première Commission. L'année dernière, la Commission avait mené à bien la dernière phase de ses travaux, en adoptant 52 résolutions et deux décisions en cinq séances. Cela montre la voie que nous devons suivre. Si nous pouvons réduire le nombre de séances, cela montrera que la Commission est tout à fait à l'aise quand il s'agit de parler de revitalisation et d'efficacité. Je demande donc instamment à toutes les délégations d'en prendre note, et je leur demande de coopérer pleinement pour que nous puissions nous prononcer sur l'ensemble des projets de résolution et de décision en temps voulu, en particulier sur les projets qui ont des incidences financières sur le budget-programme. Je l'ai suffisamment répété pour ne pas devoir y revenir.

J'ai l'intention de retenir la procédure de vote qui prévoit de regrouper les projets de résolution compte tenu des sept catégories convenues, énumérées dans la lettre en date du 5 novembre 2004 adressée par le Président de la Première Commission au Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 3 de l'annexe C de la résolution 58/316 relative aux nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale. Une fois de plus, je présenterai en temps voulu à la Commission des informations intéressantes particulièrement cette phase finale de nos travaux.

Je suis convaincu que, compte tenu du projet de programme de travail et de calendrier dont la Commission est saisie, nous serons en mesure d'examiner efficacement tous les points de son ordre du jour, en temps voulu et dans les délais impartis, et d'achever ses travaux pour permettre à l'Assemblée générale et à la Commission de respecter la recommandation de la plénière, qui nous demande de terminer nos travaux le vendredi 2 novembre 2007. J'aimerais rappeler aux délégations la nécessité de faire montre d'un esprit de compromis et de souplesse dans l'application du programme de travail et du calendrier que je viens de mentionner. Le Bureau se fera le devoir de se réunir régulièrement pour évaluer l'état d'avancement de nos travaux et, en fonction des constats qui auront été faits, pourra formuler des recommandations pour permettre à la Première Commission d'avancer progressivement vers la fin des travaux sans accuser de retard.

Compte tenu de ce qui précède, puis-je considérer que la Commission souhaite approuver le projet de programme de travail et de calendrier qui figure dans le document A/C.1/62/CRP.1?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Je donne la parole au représentant de Cuba.

M. Benítez Versón (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection bien méritée. Nous connaissons l'excellent travail que vous accomplissez à la présidence du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et nous sommes convaincus que vous ferez un excellent travail à la tête de la Première Commission. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer les autres membres du Bureau.

Par ailleurs, nous vous remercions pour votre déclaration liminaire dans laquelle vous nous avez exposé la façon dont vous avez l'intention de travailler. Je peux dire que Cuba partage pleinement vos intentions.

J'ai demandé la parole pour faire un bref commentaire sur le projet de programme de travail de la Première Commission. Plus précisément, je voudrais revenir sur la date limite à laquelle il est proposé que les délégations présentent les projets de résolution, à savoir le mercredi 17 octobre. J'ai le sentiment que l'échéance proposée pourrait porter préjudice à l'efficacité du travail de la Commission. Il me semble que les délégations disposeraient de très peu de temps – un laps de temps extrêmement court – pour mener à bien leurs consultations sur les projets de résolution. De fait, je constate que concrètement, les délégations ne disposeraient que de sept jours ouvrables pour se consulter et présenter leurs projets de résolution. Elles auraient du 8 au 11 octobre – le 12 est un jour férié et n'est donc pas inclus – et du 15 au 17 octobre. Il ne s'agit que de sept jours de travail.

Nous sommes convaincus que de nombreux projets de résolution, notamment les moins complexes, pourront être présentés avant la date butoir, mais il est possible que d'autres textes, plus compliqués, exigent de plus longues consultations. C'est pour cette raison que ma délégation propose que l'on envisage la possibilité de reporter l'échéance prévue pour la présentation de projets de résolution au vendredi 19 octobre au lieu du mercredi 17. Ce ne sont que

48 heures de plus. À notre avis, cela ne va pas porter préjudice au travail du Secrétariat, mais cela pourrait beaucoup contribuer à ce que les délégations travaillent de manière plus efficace.

Le Président : Je remercie beaucoup le représentant de Cuba pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je le remercie de sa proposition. Effectivement, le 17 octobre paraît assez proche, mais il s'agit simplement d'une tentative de planification. Comme je l'ai dit, l'application de toutes les règles que nous avons édictées sera faite avec souplesse. Je pense que sa proposition sera étudiée par le Bureau en rapport avec le Secrétariat, pour voir si, dans les ajustements à faire, la date du 19 octobre ne serait pas préférable à celle du 17 pour tenir compte de ce que le représentant de Cuba a dit.

Mais, je pense qu'il faut garder à l'esprit que cette planification rigoureuse que nous entendons faire vise uniquement à nous donner des contraintes et insuffler un nouvel état d'esprit, car il faut éviter de rester dans les starting-blocks du passé qui ont souvent porté préjudice aux négociations. Plutôt que de rester dans des pratiques qui ont empêché cette Première Commission d'évoluer, il convient de se bousculer pour explorer d'autres voies et adopter de nouvelles méthodes de travail. Il faut que nous puissions nous fixer des délais qui nous poussent à nous surpasser pour pouvoir obtenir les résultats escomptés. Plus nous donnerons de temps, plus les délégations croiront qu'elles ont suffisamment de temps et camperont sur des positions figées qui ne contribuent pas à faire avancer les travaux de la Commission. Je remercie le représentant de Cuba de sa question.

M. Semin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Au nom de ma délégation, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la Première Commission. Je reviens tout juste de la Conférence du désarmement à Genève. L'an dernier, quand le Sénégal et la Russie coprésidaient la Conférence, notre coopération avec la délégation sénégalaise à la Conférence a été une expérience très fructueuse. L'Ambassadeur Ousmane Camara, du Sénégal, a été un excellent partenaire. C'est la raison pour laquelle j'estime que la diplomatie sénégalaise, par votre entremise, permettra aux travaux de la Première Commission d'être couronnés de succès.

J'ai une question concernant la durée des déclarations durant la première partie de nos travaux. Si j'ai bien compris, la longueur des déclarations des

représentants demeure inchangée depuis l'an dernier. Si tel est le cas, j'apporte mon appui à la proposition de Cuba de reporter l'échéance prévue pour la présentation des projets de résolution.

Lorsque nous parlons d'être plus efficaces, en particulier à la Première Commission, nous voulons dire qu'il faut améliorer la qualité de notre travail concernant les projets de résolution. Réduire automatiquement le temps consacré à la rédaction de textes peut avoir des conséquences négatives sur la qualité des projets de résolution. Je pense que plusieurs nouveaux projets de résolution assez compliqués ont été distribués à Genève ces dernières semaines. Et, bien entendu, un travail de bonne qualité doit être fait dans le cadre de négociations bilatérales et multilatérales. Aussi estimons-nous que la proposition du représentant de Cuba est très sage.

Le Président : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour les paroles adressées à la délégation du Sénégal. La collaboration entre nos deux pays au niveau des questions de désarmement dépasse en réalité ce cadre pour embrasser un cadre beaucoup plus large, et ceci est tout à fait à l'honneur de nos pays et de nos autorités.

J'ai déjà répondu en ce qui concerne la proposition faite par le représentant de Cuba. Nous en tiendrons certainement compte lorsque le Bureau fera le point de la séance d'aujourd'hui en rapport avec le Secrétariat.

En ce qui concerne la durée des interventions également, le représentant de la Fédération de Russie a tout à fait raison. Nous aurons certainement à insister davantage pour que les délégations évitent de trop longues déclarations qui souvent sont utiles, mais parfois retardent quelque peu les travaux de la Commission. Dans tous les cas, nous prenons bonne note de ses remarques. Le Bureau se réunira tout à l'heure à l'issue de la présente séance pour faire le point.

M. Shamaa (Égypte) (*parle en anglais*) : D'emblée, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, et de faire part de notre satisfaction de vous voir présider la Première Commission cette année. Nous exprimons notre plein appui à la manière dont vous dirigerez nos travaux et notre intention de travailler en étroite collaboration avec vous et avec toutes les autres délégations, pour que les travaux de la Première Commission soient, cette année, couronnés de succès.

En ce qui concerne la proposition faite par Cuba et la Fédération de Russie, nous pensons qu'il convient d'allonger le délai afin que les délégations disposent de plus de temps pour préparer les projets de résolution. En fait, je veux dire que, finalement, ce délai n'est fixé qu'à titre indicatif, si ma mémoire est bonne. Autrement dit, il peut être décidé de l'allonger. Sauf erreur de ma part, c'est ce qui s'est produit l'année dernière. Le délai prévu pour la remise des projets de résolution avait été repoussé.

Nous pouvons donc accepter une prorogation du délai jusqu'au 19, voire 22 octobre. Peu importe puisque le 19 tombe un vendredi et le 22 un lundi. Cela ne fait pas une grande différence. Bien sûr, il doit être entendu que si une délégation voulait présenter un projet de résolution, une décision serait nécessairement prise dans ce sens étant donné que les États ont le droit de proposer des projets de résolution. Je pense que la proposition en question est fondée et nous suivrons vos conseils sur la question.

Le Président : J'y ai déjà répondu. Nous considérons cette question comme presque résolue. Le Bureau se prononcera définitivement et nous pourrons faire une recommandation que la Commission adoptera. Je vous prie donc de ne pas insister sur la question. Considérez qu'elle est presque résolue.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Si ce n'est pas le cas, je considérerai que la Commission approuve le projet de programme et de calendrier figurant dans le document A/C.1/62/CRP.1.

Il en est ainsi décidé.

Le Président : J'appelle maintenant votre attention sur les règles et recommandations pertinentes de l'Assemblée générale qui concernent les travaux des grandes commissions, y compris celles figurant dans la décision 34/401, en particulier les dispositions ayant trait aux explications de vote, au droit de réponse et aux questions budgétaires et financières, que j'entends appliquer avec la coopération et l'aide de tous les membres de la Première Commission.

Afin d'utiliser pleinement le temps et les services de conférence alloués à la Commission, je compte, avec votre pleine coopération, tenir les séances de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Cela est extrêmement important. Personnellement, j'entends suivre l'exemple du Président de la soixante-deuxième session. Nous commencerons les séances dans les temps et je vous exhorte à venir à l'heure pour que

nous puissions commencer. Je ne veux pas être un président qui commence les séances alors que le quorum n'est pas atteint. Mais il paraît tentant de le faire quand on sait qu'on a une contrainte de temps. Cela participe aussi de la revitalisation de notre Assemblée générale et surtout du sérieux et de l'image que nous voulons donner au monde entier. Il est souvent dit ailleurs que les diplomates ont tout le temps, qu'ils perdent beaucoup de temps et qu'ils ne commencent jamais leurs réunions à l'heure. J'espère que nous nous donnerons l'occasion de pouvoir démentir tous ceux qui ont souvent la critique facile à l'endroit des diplomates que nous sommes.

J'appelle également votre attention sur le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Élection des bureaux des grandes commissions », figurant dans le document A/62/250, ainsi que sur l'article 99 a) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, qui, tel qu'amendé par la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, se lit comme suit :

« Toutes les grandes commissions élisent un président trois mois au moins avant l'ouverture de la session. L'élection des autres membres du Bureau prévue à l'article 103 a lieu au plus tard avant la fin de la première semaine de la session. »

Compte tenu de ce que je viens de dire, je propose à la Première Commission, conformément à ladite résolution, d'examiner cette question en mai ou en juin 2008, environ trois mois avant l'ouverture de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission souhaite procéder ainsi.

Il en est ainsi décidé.

Le Président : En ce qui concerne la présentation des projets de résolution, j'appelle votre attention sur le paragraphe 28 du document A/62/250, en date du 19 septembre 2007, intitulé « Organisation de la soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour », qui se lit comme suit :

« Le Bureau a noté et décidé de porter à l'attention de l'Assemblée générale que le Secrétaire général avait encouragé les États Membres à transmettre tous les projets de résolution et de décision sous forme électronique aussi bien que sur papier [et qu'il leur avait fait]

observer que les délégations soumettant ces textes devaient veiller à ce que les versions électronique et sur papier soient identiques. »

Je crois que cela est important. Il est bon de le rappeler à notre attention à tous.

À ce sujet, j'invite les États Membres qui souhaitent présenter des projets de résolution ou de décision à la Commission de bien vouloir respecter la procédure énoncée dans le Manuel à l'usage des délégations, ainsi qu'à la page « Quickfirst » du site Web de la Première Commission, que le Secrétariat vous a présenté lors de la réunion informelle de mardi dernier. Je crois que cette séance a été extrêmement importante. Il est bon également que les délégations ici présentes prennent l'habitude de consulter ce site « Quickfirst », qui me paraît très intéressant.

À ce stade, je voudrais donner la parole au Secrétaire de la Première Commission, qui va vous informer de certaines questions ayant trait aux procédures.

M. Sareva (Secrétaire de la Commission) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je réaffirme la volonté du Secrétariat d'aider les membres à assurer le bon fonctionnement de la Première Commission.

J'ai fourni aux membres des renseignements d'ordre procédural à la réunion d'information qui a eu lieu mardi dernier. Je ne tiens absolument pas à répéter tout cela, mais je voudrais simplement souligner certains points et dates limites importants.

Premièrement, comme cela a été dit au cours de l'exposé de mardi, le Secrétariat a lancé un site Web pour la Première Commission, appelé « Quickfirst ». Nous encourageons les délégations à en faire le meilleur usage et nous espérons qu'il sera utile aux délégations qui participent aux travaux de la Première Commission. M. Sergei Cherniavsky, comme les membres en ont été informés mardi, est le coordonnateur de ce site Web au Secrétariat.

Deuxièmement, pour ce qui est des recueils de projets de résolution et de décision, le Secrétariat a de nouveau préparé ces recueils préformatés sous forme électronique, et ils sont à la disposition des délégations qui parrainent ces textes, de même que les listes formatées des coauteurs. Ils sont également accessibles sur le site Web « Quickfirst ». J'encourage les délégations à contacter le Secrétariat – M. Cherniavsky ou M. Ben Homrighausen – qui leur fournira une aide à cet égard.

Je serai bref. Lorsque les délégations présentent leurs projets de résolution sous forme électronique, elles peuvent le faire sur disquette, sur clef USB ou sur CD-ROM. Elles peuvent, si nécessaire, les envoyer par courrier électronique. M^{me} Tatyana Shestakova, qui est assise derrière moi, est la coordonnatrice chargée de réceptionner tous les projets de résolution et de décision des délégations.

S'agissant du coparrainage des projets de résolution, le Secrétariat gardera une copie sur papier de la liste des coauteurs, qui sera disponible dans la salle de conférence pendant les séances et dans la salle S-2977 entre les séances. Une autre solution pourrait être que la délégation auteur d'un projet de résolution présente la liste des coauteurs en même temps que le projet de résolution pour que le Secrétariat puisse s'en occuper. Pour éviter toute erreur ou tout malentendu, nous préfererions n'avoir qu'une liste principale par projet de résolution. Toutes questions relatives aux listes des coauteurs doivent être adressées à M^{me} Emer Herity.

Je tiens à signaler que si les délégations téléchargent un recueil de projets de résolution et de décision du site Web « Quickfirst », nous apprécierions qu'elles nous fassent savoir en avertissant, soit au

cours d'une séance, soit par courrier électronique, M. Cherniavsky peut-être, qu'elles l'ont fait et qu'elles ont donc l'intention de présenter un projet de résolution.

En ce qui concerne la liste des participants, je voudrais aussi rappeler aux membres qu'ils doivent présenter le plus rapidement possible au Secrétariat la liste de leurs délégations à la Première Commission. Comme cela a été dit mardi, la date butoir pour le traitement de la liste des représentants est le jeudi 11 octobre. Tout nom présenté après ce délai ne pourra être inclus que dans un additif qui sera publié à l'issue de la session de la Commission.

Je voudrais enfin dire que l'on peut trouver ou que l'on trouvera bientôt dans « Quickfirst », sous la rubrique « Questions et réponses », des renseignements historiques utiles sur le travail de la Première Commission, et plus particulièrement, des renseignements sur la question de la fourniture à la Première Commission des procès-verbaux de séance. Ces informations sont communiquées à la suite de recherches approfondies faites sur la demande d'une délégation, et je suis sûr que les membres trouveront cela très intéressant.

La séance est levée à 16 h 25.